

Communiqué de presse

Fort-de-France, le 28 décembre 2023

LES TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS ET AUX ENTREPRISES À LA MARTINIQUE AU 3^E TRIMESTRE 2023

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) publie deux notes de conjoncture financière relatives aux taux des crédits à La Martinique:

- [Taux des crédits aux entreprises au 3^e trimestre 2023](#)
- [Taux des crédits aux particuliers au 3^e trimestre 2023](#)

NOUVELLE HAUSSE GLOBALE DES TAUX DE CRÉDITS AUX PARTICULIERS

Le taux moyen des **crédits à l'habitat** passe la barre des 3 %, ce qui n'était plus arrivé depuis fin 2014. Il s'établit précisément à 3,21 %, soit une hausse de 50 pdb sur le trimestre et de 150 pdb sur un an. Il demeure ainsi extrêmement proche du taux moyen national (écart de +5 pdb). Le montant moyen s'élève à 172 000 euros, contre 150 000 euros au trimestre précédent. La durée moyenne de financement est stable, à 20 ans.

Pour sa part, le taux moyen des **prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation** affiche une faible hausse sur le trimestre (+7 pdb). Il s'élève à 5,39 %, soit un niveau inférieur à celui observé en France entière ou en Guadeloupe notamment. Le montant moyen des financements est de 19 000 euros, contre 17 500 euros au trimestre précédent. La durée moyenne s'allonge à 5 ans et demi (après 5 ans).

Le taux moyen des **découverts** s'inscrit en hausse de 20 pdb, pour atteindre 8,11 %. Il reste significativement supérieur au taux moyen observé en France entière (écart de +189 pdb), mais inférieur à celui de la Guadeloupe ou de la Guyane.

LA HAUSSE DES TAUX DE CRÉDITS AUX ENTREPRISES SE POURSUIT

Le taux moyen des **crédits à l'équipement** continue à augmenter au troisième trimestre. Il s'établit à 4,42 % (+46 pdb sur le trimestre), soit un niveau comparable au taux national (écart de 5 pdb). La durée moyenne de financement est similaire en Martinique et en France entière (autour de 9 ans). En revanche, les prêts à taux variable représentent une part notable au niveau national, ce qui n'est pas le cas en Martinique (28 % contre 3 %).

Le taux moyen des **crédits immobiliers** se renchérit également. Il atteint 3,14 % (+15 pdb) et s'inscrit ainsi en deçà du taux en France entière. À noter cependant que le petit nombre de crédits immobiliers enregistrés induit un faible niveau de significativité.

Pour sa part, le taux moyen des **crédits de trésorerie échéancée** progresse de façon modérée (+12 pdb). À 4,93 %, il est supérieur au taux moyen national (écart de 34 pdb). Ce trimestre, la durée moyenne de financement est plus courte en Martinique (14 mois contre 27).

Seul le taux moyen des **découverts** se replie pour atteindre 8,04 % (-241 pdb). Il demeure sensiblement supérieur au taux moyen national (écart de 205 pdb). Pour mémoire, le taux moyen des découverts évolue de façon irrégulière en Martinique, compte tenu de l'existence certains trimestres de financements atypiques en termes de montants et de taux.

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Contact presse : Adrien BOILEAU- tél : 0596 59 44 14, adrien.boileau@iedom-martinique.fr